

## **Aménagement des berges de Seine - Liaison Bastille/Tour Eiffel (1er, 4e, 7e, 12e).**

27/05/2015

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues, comme vous le savez, Paris a initié en 2010 un processus de reconquête des berges de Seine d'une ampleur sans précédent. La transformation des berges rive gauche représente un succès incontestable et incontesté, tant au niveau de la qualité de vie des usagers et des riverains que de la vitalité économique ou de la lutte contre la pollution. Cet équipement est devenu immédiatement un des plus emblématiques de notre ville, sans susciter les perturbations annoncées par certains.

Avec plus de 4 millions de visiteurs par an, les Parisiens, les Franciliens, les touristes du monde entier ont pu s'approprier ce lieu magique au cœur de Paris. En effet, nous sommes maintenant en mesure de tirer un bilan précis. Depuis le début de l'été 2013, les berges ont connu une très forte affluence qui ne s'est jamais démentie, par le grand nombre, la variété, le caractère modulable des animations qu'elles ont accueillies : plus de 200 opérateurs d'événements pour plus de 1.000 manifestations, les berges n'ont cessé de progresser, de se réinventer, impliquant toujours davantage les nombreux acteurs concernés et surtout, j'insiste, les citoyens eux-mêmes, qui ont trouvé tout seuls le mode d'emploi, sans qu'on ait besoin de dire ce qu'ils avaient à faire et où ils avaient à le faire.

La pollution de l'air a baissé, avec une diminution moyenne de 15 % au niveau du dioxyde de carbone sur ce site.

Les niveaux de bruit, bien sûr, ont également fortement diminué, ce qui a participé à l'amélioration du cadre de vie à proximité de ce tronçon de la rive gauche, impactant également le niveau sonore en face des berges piétonnisées, rive droite, qui lui aussi a été en baisse.

Les circulations douces ont été favorisées, avec notamment un formidable essor de l'usage du Vélib' dans le centre de Paris.

Enfin, aucune entrave réellement significative à la fluidité du trafic n'a été constatée. Les chiffres sont d'ailleurs conformes aux prévisions, voire même inférieurs aux prévisions initiales.

Sur les itinéraires de la rive gauche, impactés par le projet, la hausse des temps de parcours s'est stabilisée à des niveaux faibles. Ainsi, entre le quai d'Ivry et le quai d'Issy, le temps de parcours a augmenté de 2 minutes aux heures de pointe, pour un temps de parcours total d'environ 34 minutes. Cette reconquête doit aujourd'hui se poursuivre, parce que l'engouement populaire, le progrès écologique, la préservation de la mobilité seront au rendez-vous, comme ils l'ont été pendant la première étape, et parce que la pollution locale causée par la circulation routière reste encore trop forte dans notre ville.

Donc, l'acte 2 de la reconquête passe par la piétonisation d'un nouveau tronçon de la rive droite, afin de créer une continuité qui relierait les lieux emblématiques que sont la Place de la Bastille à la Tour Eiffel. Cette continuité a vocation à s'inscrire sur un axe plus large, joignant les Bois de Vincennes et

de Boulogne, et au-delà, le bassin de la Seine autour du projet Vallée de Seine. La concertation est bien sûr au cœur de ce processus qui associe de manière transparente tous les acteurs impliqués. Je pense évidemment aux services de l'Etat, notamment la Préfecture de Police, Voies navigables de France, Ports de Paris, mais également aux mairies d'arrondissement, associations, le S.T.I.F., la R.A.T.P. et puis, les prestataires privés qui sont aussi concernés.

Je pense enfin à nos concitoyens, qui sont les premiers concernés par un aménagement capable d'améliorer leur quotidien.

Cette concertation sera lancée cet été afin d'arrêter, dès l'automne, un projet qui est à la fois d'intérêt parisien et d'intérêt métropolitain, tant il est vrai que les berges reconquises constituent une destination prisée par les Franciliens, et notamment par des familles issues de catégories populaires de toute l'Ile-de-France. Je les rencontre régulièrement et lorsque je me promène sur les berges et que je demande à chacune et chacun d'où il est, tous me disent Parisiens, mais Parisiens de Boulogne, Issy-les-Moulineaux, Sarcelles et au-delà. Et ils sont tous Parisiens.

Chacun pourra ainsi s'exprimer à chaque étape du projet, lors de réunions publiques, dans l'esprit démocratique et participatif qui préside déjà à la gestion quotidienne des berges rive gauche. En ce sens, la reconquête des berges participe aussi de la reconquête démocratique dont nous avons fait une priorité. Nos objectifs sont en effet les mêmes que ceux qui ont prévalu sur la rive gauche, mais ils font une place importante aux principaux chantiers de cette mandature. La réduction de la pollution, c'est l'enjeu de santé publique numéro 1 sur lequel nous ne pouvons pas transiger. Et je le redis avec force, la diminution de la part de circulation automobile dans notre ville, qui s'observe depuis des années, c'est une tendance forte que j'assume pleinement, et j'assume la poursuite de cette tendance. Il faut bouger autrement. La mobilité, oui, mais plus la mobilité au diesel, plus la mobilité qui génère ce risque majeur de santé publique sur nos concitoyens.

C'est pourquoi je souhaite que la voie Georges Pompidou, ou une partie d'entre elle, selon le scénario qui sera choisi, soit rendue aux piétons et aux cyclistes, ce dès 2016, au printemps 2016. En effet, à la continuité piétonne doit s'adjoindre une continuité cyclable, selon les modalités qui garantiront les meilleures conditions de sécurité, et en cohérence avec le programme Vélo 2015-2020, que Christophe NAJDOVSKI a présenté et porte avec beaucoup de talent pour nous tous.

Il s'agit donc de restituer aux Parisiens un espace de respiration et de promenade dans le centre historique de Paris, un espace qui évolue au fil des saisons et d'activités gratuites à destination de tous les publics. Malgré les difficultés liées au site, l'accessibilité de tous, et en particulier des personnes en situation de handicap, c'est un défi majeur que de reconquérir ces berges de Seine.

Par ailleurs, le projet intègre les critères liés à la spécificité du site, en particulier, bien sûr, son caractère inondable, que nous avons déjà intégré sur la partie rive gauche. La réversibilité et la sobriété des aménagements demeureront donc la règle.

Dans le même temps, l'environnement de la Seine et de ses abords sera mis en valeur par la préservation et le développement de la biodiversité, et la végétalisation de certains murs.

Nous savons que c'est un corridor écologique majeur et il nous faut absolument miser sur ce caractère de corridor écologique. En créant un réseau de circuit piétonnier rendant plus sûrs, plus conviviaux, plus fluides les déplacements, nous contribuerons aussi à retisser le lien entre les citoyens et le fleuve, parce que c'est cela aussi dont il s'agit.

Il ne s'agit pas simplement d'une reconquête piétonne, il s'agit de remettre les citoyens dans un rapport direct avec l'eau, avec le fleuve, comme d'autres villes ont pu le faire, qu'elles aient une présence de la mer ou d'autres fleuves, c'est la reconquête d'espaces qui sont directement connectés au fleuve - qui est un élément important - et qui fait que le caractère de corridor écologique a un sens, y compris dans la lutte contre la pollution, puisqu'y compris dans des moments où nous avons connu des pics de pollution, c'étaient les seuls endroits respirables de la capitale que de se promener sur les bords de Seine.

Enfin, dans le contexte de crise qui frappe Paris, comme le reste du pays, cet aménagement doit renforcer encore l'attractivité de notre ville. Attractivité touristique, mais aussi avec le développement de nouvelles activités utilisant la voie d'eau, notamment cette voie d'eau doit encore plus participer au dynamisme économique, dans les critères qui ont prévalu à son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, et notamment son caractère minéral, je le redis. On peut essayer de s'en affranchir et d'aller plus loin d'en la végétalisation, mais je ne souhaiterais pas que nous risquions un déclassement du site, au regard de l'UNESCO, en faisant... en rêvant sur des espaces antérieurement végétalisés, que nous ne pourrions pas faire, parce que le classement Unesco est aussi quelque chose d'important et nous contraint notamment par rapport à cette question minérale et végétale.

Mais il y a aussi, bien sûr, tout ce que la voie d'eau peut apporter en termes de fret, en termes d'attractivité économique, et notamment pour le transport des voyageurs, mais aussi, bien sûr, des marchandises, et nous l'intégrons pleinement dans nos réflexions.

Mes chers collègues une ville moderne, c'est une ville qui sait se réinventer sans cesse, qui sait respirer, rayonner. C'est pourquoi nous devons poursuivre aujourd'hui dans cette dynamique de fluidité et d'ouverture qui se dessine au cœur de Paris et qui dessine un espace de partage et de liberté offert à tous.

Avec cet acte 2 de berges de Seine, c'est une vision de la ville que nous portons. C'est une vision du progrès aussi qui s'affirme dans une ville qui est capable de se penser au sein d'un environnement naturel, et non pas contre lui. Le progrès cesse d'être quantitatif pour devenir aussi qualitatif. Les berges reconquises témoignent de ce projet qui est construit en harmonie avec notre environnement naturel, culturel, économique et social. Ce progrès que nous cherchons pour Paris, il est vrai, loin des autoroutes urbaines où l'épanouissement des voitures a pris la santé et l'épanouissement du citoyen.

Je tiens bien sûr à remercier très chaleureusement Christophe NAJDOVSKI et tous mes adjoints qui participent à ce travail de reconquête des berges. Ils sont nombreux à être associés. Je pense bien sûr à Jean-Louis MISSIKA, mais Pénélope KOMITÈS, également Bruno JULLIARD ou encore Colombe BROSSSEL tous travaillent collégialement avec lui dans l'intérêt de Paris.

Porter ce progrès aujourd'hui, mes chers collègues, c'est avoir le courage de replacer nos atouts naturels au cœur de la ville par une intégration urbaine et paysagère capable de mettre en valeur un site emblématique de notre histoire et de notre identité. C'est avoir le courage, et nous l'avons, je le porte pour cette majorité aussi, de réduire fortement la place de la voiture, de faire de notre ville une ville dans laquelle il n'y aura plus de diesel, à horizon de 2020, pour améliorer en proportion les conditions de notre santé et de notre vie quotidienne.

Je veux dire aussi que c'est porter une vision qui a été celle de nos prédécesseurs, et je pense à André Gorz. Nous avons inauguré le quai André Gorz, il y a quelques mois, sur la Rive Gauche. Et André Gorz, dans des écrits datant des années 70, imaginait déjà Paris comme une ville dans laquelle il y aurait des vélos, dans laquelle la voiture ne serait plus le moyen de locomotion numéro un, une ville

dans laquelle - disait-il - dans les années 70, il y aurait même un service public municipal du vélo, précurseur de notre Vélib, et donc c'est aussi s'inscrire dans cette vision et peut-être affirmer que finalement l'histoire des voitures sur les voies sur berges aura été une histoire éphémère, parce que au fil du temps et au fil de l'histoire de Paris, ce qui aura surtout caractérisé les quais de Seine, c'est le rapport des Parisiens à leur fleuve et la possibilité pour eux d'y avoir accès et de s'y promener.

C'est ce que nous allons refaire ici. C'est mettre fin à cette histoire éphémère, mais qui a pourtant beaucoup impacté négativement notre ville, celle d'une ville construite autour d'une autoroute urbaine qui avait pour espace le plus beau paysage de Paris, celui de son fleuve. Aujourd'hui les Parisiens, avec cet acte 2 que nous lançons, vont pouvoir se réapproprier cet espace magnifique.

Je vous remercie.